|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Logo, company name  Description automatically generated** | A close up of a sign  Description automatically generated**Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22)**  **Kigali, Rwanda, 6-16 juin 2022** | |
|  | |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | | **Révision 1 au Document WTDC-22/32-F** |
|  | | **7 juin 2022** |
|  | | **Original: anglais** |
| Lituanie (République de) | | |
| Proposition relative À la dÉclaration sur la promotion de l'ÉgalitÉ hommes-femmes au sein du secteur du dÉveloppement  des tÉlÉcommunications de l'uit | | |
|  | | |
|  | | |
| **Domaine prioritaire:**  – Déclaration  **Résumé:**  À sa réunion de mars 2022, le Comité consultatif du Réseau de femmes au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) est convenu d'élaborer une Déclaration et de la présenter à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT). La présente proposition a pour objet de saluer les efforts déployés par les membres de l'UIT, du BDT et de l'UIT-D, en vue de garantir l'égalité hommes-femmes au sein du Secteur de l'UIT-D et de prendre note de la nécessité, pour chacun, de s'engager davantage en faveur de la réalisation des objectifs liés à l'égalité hommes-femmes.  **Résultats attendus:**  Les délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications sont invités à approuver la Déclaration et à élaborer le Plan d'action pour la promotion de l'égalité hommes‑femmes au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT.  **Références:**  Sans objet | | |

**ADD** LTU/32/1

QUESTIONS GÉNÉRALES

Déclaration sur la promotion de l'égalité hommes-femmes au sein du   
Secteur du développement des télécommunications de l'UIT

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (Kigali, 2022),

Nous, représentants des États membres de l'UIT, délégués et participants à la Conférence mondiale de développement des télécommunications tenue à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022 sur le thème "Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable", approuvons la présente **Déclaration sur la promotion de l'égalité hommes-femmes au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT**.

Nous déclarons que:

– Le thème retenu pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications – "Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable" – s'inscrit dans la droite ligne de la réalisation de l'Objectif 5 de développement durable, à savoir "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les jeunes filles". Nous ne pourrons pas parvenir au développement durable si nous n'offrons pas des chances égales aux femmes et aux jeunes filles et nous ne pourrons pas garantir l'égalité entre les hommes et les femmes si les hommes et les garçons ne s'engagent pas à promouvoir ce principe.

– La participation des femmes aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) s'est accrue ces dernières années grâce aux mesures concrètes prises par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) et les Membres de l'UIT-D. Le Réseau de femmes (NoW), mis en place initialement dans le cadre de la CMDT (NoW4WTDC), a contribué à créer une communauté de déléguées participant à toutes les activités de l'UIT-D dans les six régions de l'UIT. Le Réseau de femmes (NoW) de l'UIT-D soutient résolument l'égalité hommes-femmes.

– Il faut prendre des mesures supplémentaires pour offrir aux femmes les mêmes perspectives de carrière que les hommes en ce qui concerne les emplois des catégories professionnelle et supérieure, en particulier au sein de l'Organisation.

– L'UIT et le Secteur de l'UIT-D ont accompli des progrès considérables pour mieux faire connaître les questions de genre, en particulier au cours des dix dernières années, pour accroître la participation des femmes dans les instances internationales et leur contribution aux travaux de ces instances ainsi qu'à la réalisation d'études, de projets et de programmes de formation. L'UIT a en outre créé avec succès une Journée internationale des "Jeunes filles dans le secteur des TIC", célébrée chaque année le quatrième jeudi d'avril. Enfin, l'Union a adopté une politique d'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes (GEM), afin de faire de l'Union l'organisation de référence en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

– Tant les Membres de l'UIT-D que le BDT sont prêts à mobiliser les efforts nécessaires pour garantir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans le Secteur. Pour ce faire, il faut approuver et mettre en œuvre des mesures ciblées, assorties d'objectifs précis, d'échéances indicatives et en suivre l'application, afin d'améliorer la situation en matière d'égalité hommes‑femmes à l'UIT, pour que l'organisation fasse figure d'exemple pour les autres organismes internationaux, régionaux et nationaux.

– Le Partenariat mondial EQUALS, dont l'UIT est un membre fondateur et qui rassemble d'autres institutions du système des Nations Unies, des gouvernements, des entités du secteur privé, des établissements universitaires et des organisations de la société civile, constitue un modèle de partenariat élargi visant à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes partout dans le monde. Nous encourageons une collaboration accrue avec diverses parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs liés à l'égalité hommes-femmes.

Nous nous engageons:

1) À accroître la représentation des femmes dans les délégations, les activités et les effectifs du Secteur de l'UIT-D, en particulier aux postes de direction, en vue de parvenir à l'équilibre entre les hommes et les femmes d'ici à la Conférence mondiale de développement des télécommunications suivante, et à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre au moyen d'un système de suivi précis.

2) À appuyer la poursuite des activités du Réseau de femmes à l'UIT-D, même après la Conférence mondiale de développement des télécommunications de Kigali, dans le cadre de tâches/programmes précis approuvés par les membres.

3) À élaborer et à approuver un Plan d'action concret pour la promotion de l'égalité hommes-femmes dans le Secteur de l'UIT-D, assorti de résultats mesurables, pour la période 2022-2025 jusqu'à la Conférence suivante, Plan qui sera évalué et amélioré à cette occasion.

4) À encourager le BDT à coopérer avec les autres institutions du système des Nations Unies, les organisations internationales ou régionales, les États Membres, les établissements universitaires et les Membres de Secteur, pour créer de vastes coalitions pour atteindre les objectifs liés à l'égalité hommes‑femmes et à promouvoir la participation des femmes à tous les aspects des activités de l'UIT-D, y compris les processus nationaux et internationaux.

5) À conjuguer nos efforts pour mener une action de sensibilisation à la nécessité d'instaurer un équilibre entre les hommes et les femmes à l'UIT et ailleurs, en associant notamment les hommes et les garçons à la promotion du principe de l'équilibre hommes-femmes dans tous les domaines; et également à appuyer toutes les activités d'information du BDT, le Réseau de femmes (NoW) à l'UIT-D et d'autres initiatives qui renforcent la visibilité des spécialistes et des dirigeantes, et à promouvoir toutes les initiatives liées à l'égalité hommes‑femmes à l'UIT-D.

6) À veiller à ce que l'ensemble des politiques, des programmes de travail, des activités de diffusion de l'information, des publications, des commissions d'études, des séminaires, des cours, des conférences et d'autres manifestations de l'UIT-D traduisent l'engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes, et à encourager l'équilibre hommes-femmes.

Nous, délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications tenue à Kigali en 2022, déclarons que nous sommes déterminés à assurer la mise en œuvre de la présente Déclaration. Nous appelons en outre tous les Membres de l'UIT et les autres parties prenantes/partenaires à prendre des mesures communes pour garantir l'égalité, la parité et l'équité entre les hommes et les femmes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_